

Les donjons quadrangulaires du duché de Bretagne avant les guerres de Succession (1050 - 1350)

La période qui s'étend du début de l'ère féodale à la mort sans héritier du duc Jean III en 1341 couvre près de trois siècles. Durant ce temps, les défenses de pierre ne cessent de se développer. Ces constructions se sont assez peu prêtées à l'analyse, comme le remarquait déjà A. Mussat (1). Les ouvrages de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle, période privilégiée de l'architecture militaire bretonne, ont éclipsé, par l'importance et la qualité de leurs vestiges, ceux des siècles antérieurs. Seul M. Jones (2), en réintroduisant dans le contexte historique une série d'exemples le plus souvent récemment mis en évidence, a présenté le panorama jusqu'ici le plus complet.

(*) Abréviations courantes :

- B.M. : Bulletin monumental.
 B.S.P.M. : Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.
 B.M.S.A.I.V. : Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
 A.B. : Association bretonne.
 A.S.H.A.A.S.M. : Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo.
 D.M., Pr. : MORICE (Dom), Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne.
 B.S.A.N. : Bulletin de la Société archéologique de Nantes.
 C.A.F. : Congrès archéologique de France.
 R.H.O. : Revue historique de l'Ouest.
 Dossier du Ce.R.A.A. : Dossiers du Centre régional d'Archéologie d'Alet.
 B.S.A.F. : Bulletin de la Société archéologique du Finistère.
 M.S.E.C.N. : Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

(1) A. MUSSAT, « Le château de Vitré et l'architecture des châteaux bretons du XIV^e au XVI^e siècle », *B.M.*, t. 135, 1975, p. 148-149.

(2) M. JONES, « The defense of Medieval Brittany », *Archeological Journal*, t. 138, 1981, p. 155-170 notamment.

Châtelain, dans son ouvrage sur les donjons romans de l'ouest de la France (3), n'a pas jugé bon de mentionner les quelques édifices bretons attribuables à cette époque. On ne saurait le lui reprocher, étant donnée l'imprécision qui demeure encore sur ces constructions. Selon cet auteur, derrière la frontière formée par la ligne passant par Avranches, Domfront, Sainte-Suzanne, Le Thoureil et Noirmoutier, il n'existe ni mentions, ni traces de donjons romans quadrangulaires. La réalité semble plus nuancée et nous allons tenter de repeupler ce désert, même si la plupart du temps, il s'agira de fantômes.

Les donjons quadrangulaires que nous avons recensés, antérieurs aux guerres de Succession, peuvent se répartir en deux groupes. Le premier, formé des chefs-lieux de fiefs importants, correspond à quelques rares exceptions près aux donjons de grande taille. Le second, regroupant les ouvrages des seigneuries de second rang, se rapporte aux édifices de taille plus modeste, généralement point fort d'une défense de type motte.

*

* *

D'après le chanoine Le Menée qui en a dressé un plan succinct au 1/500^e (4), le donjon de La Gacilly semble être le plus important de Bretagne dont on ait conservé la trace. Ce château actuellement détruit n'est connu que par quelques auteurs du XIX^e siècle (5). Ducrest de Villeneuve, en 1842 (6), le décrit de façon assez précise, sans indiquer ses sources, mais n'aborde que très sommairement le donjon. Cayot Délandre (7), que l'on sait plus rigoureux, indique simplement en 1847 que le sommet de la motte est « dévasté par des fouilles faites pour extraire les pierres » et qu'il n'existe plus aucune trace de maçonneries. Les vestiges du donjon, constitués par une base emmottée, ne seront retrouvés que lors de la démolition de la motte en 1884. Étrillard (8) publie en 1894 une analyse des bâtiments dégagés ; un quadrilatère formé de murs de plus de 3 m d'épaisseur, hauts de 5 à 6 m, flanqué d'une base de tour à l'est, le tout bien construit avec des parements unis à arêtes droites et régulières. Il

(3) A. CHATELAIN, *Les donjons romans des pays d'Ouest*, Paris, 1973.

(4) J.M. LE MENÉE, « Châteaux forts du Morbihan », *B.S.P.M.*, 1914, p. 87-89.

(5) Ils ont été repris par Ch. FLOQUET, *Châteaux et manoirs bretons des Rohan*, Loudéac, 1989, p. 320-332.

(6) E. DUCREST DE VILLENEUVE, *Le château et la commune, La Gacilly*, Rennes, 1842.

(7) CAYOT DELANDRE, *Le Morbihan, son histoire, ses monuments*, Vannes, 1847, p. 281.

(8) E. ÉTRILLARD, *Le château fort de La Gacilly*, Lorient, 1884.

signale également la découverte d'un fragment d'une enceinte extérieure circulaire qui pourrait être une chemise. Cette description est en désaccord pour certains points avec celle de Le Menée et avec son plan qui ne mentionne pas la présence de tour, mais indique simplement l'existence de trois contreforts sur chaque face. Son plan offre l'aspect d'un gros donjon quadrangulaire, d'une taille comparable à celui de Domfront figurant parmi les plus importants de l'Ouest (22x25 m). Par ses contreforts situés dans le prolongement des murs, mais qui n'englobent pas les angles (9), il est proche d'exemples comme La Roche-Posay en Poitou. La tour d'angle pourrait être rapprochée des tourelles cylindriques qui flanquent les donjons du Poitou et de la Vendée. La comparaison faite par Le Menée avec le plan de Tonnay-Boutonne, publié par Arcisse de Caumont dans son *Abécédaire d'architecture militaire* l'a peut-être entraîné à régulariser un plan sans doute moins orthogonal.

La datation du donjon de La Gacilly sur des bases aussi mouvantes est délicate, sinon impossible, d'autant que les premiers seigneurs du lieu restent énigmatiques. Le prétendu Olivier de Montfort, seigneur de La Gacilly en 1160, cité par Bellevue (10), et sa fille Gasceline qui épouse vers 1200 Philippe de Montauban, sont fortement remis en question par La Borderie (11) qui n'y voit qu'« hypothèses gratuites et sans fondement ». La Gacilly n'apparaît dans la succession des seigneurs de Montauban qu'au début du XIV^e siècle (12). L'hypothèse d'une construction issue de la famille de Montfort est pourtant tentante puisqu'elle permettrait de mettre en relation le donjon de La Gacilly avec celui de Montfort.

Montfort possédait, avant sa destruction en 1848, ce qui peut être considéré comme un donjon carré. Déjà évoqué par La Borderie (13), comme « un petit château armé de quatre tours d'angle », il est connu par un plan de 1715, conservé aux Archives nationales (14), malheureusement sans échelle. Celle-ci, très approximative, ne peut être établie qu'en

(9) Selon le type A défini par A. CHATELAIN, *Donjons romans...*, *op. cit.*, p. 29.

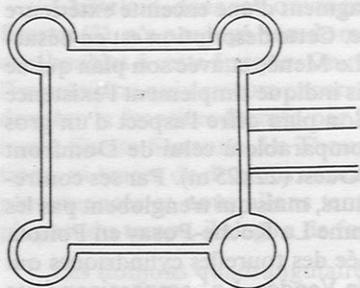
(10) X. de BELLEVUE, « La maison de Montauban », *B.M.S.A.I.V.*, t. XXVII, 1898, p. 135-137.

(11) A. de LA BORDERIE, « Origine de la seigneurie de Montauban et de ses seigneurs », *B.M.S.A.I.V.*, t. XXVII, 1898, p. 263.

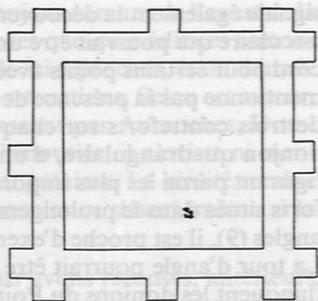
(12) L. ROSENZWEIG, « Cartulaire général du Morbihan », *R.H.O.*, t. IX, 1895, p. 126 et 176.

(13) A. de LA BORDERIE, « Les monuments de l'architecture militaire au Moyen Age en Bretagne », *A.B.*, t. XIV, 1886, p. 173. Cet auteur cite une description de 1817 qui donne un état des lieux à cette date : « quatre bastions liés ensemble par quatre murs latéraux, occupaient les quatre coins du sommet de la motte... Il est encore possible de reconnaître l'emplacement de ces quatre bastions ».

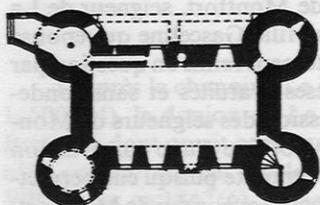
(14) Arch. nat., 1 AP 1715.



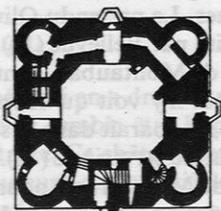
Montfort,
essai de restitution



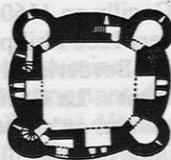
La Gacilly,
restitution d'après Le Menée



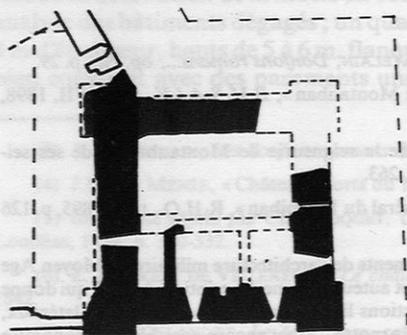
Nemours
(Châtelain)



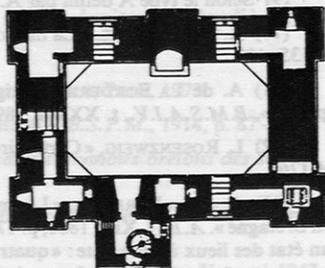
Provins
(Châtelain)



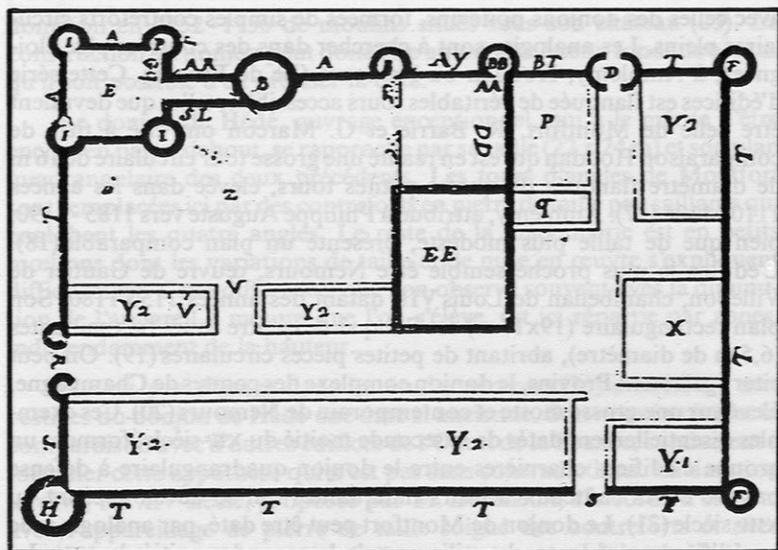
Houdan
(Harmand)



Hédé



Chambois
(Rupriche-Robert)



Montfort

Plan du château en 1715 (B.N., 1 A.P., 1715)

fonction des autres bâtiments encore debout figurant sur le plan et n'apporte pas la précision nécessaire pour en définir l'aspect exact. L'édifice d'une vingtaine de mètres de côté, flanqué de quatre tourelles circulaires était isolé sur une grosse motte circulaire. La légende du plan le qualifie de vieux château ou donjon et laisse planer un doute sur son aspect véritable. S'agit-il d'un véritable donjon ou d'un ouvrage très ramassé, à l'image du château d'Aubigné, mais flanqué de quatre tours? L'hypothèse retenue récemment par R. Barrié et G. Marcon (15) est celle du donjon. Sans être d'une certitude absolue elle reste la plus plausible. Montfort par sa taille importante se rapprocherait alors de La Gacilly.

On est tenté de comparer Montfort avec des ouvrages tel que Noirmoutier ou Tiffauges situés à proximité du duché et dont la taille est similaire (16). Les tours d'angle de Montfort ne paraissent pas s'accorder

(15) R. BARRIE, G. MARCON, *Le château de Montfort sur Meu*, Parcours du patrimoine, Inventaire Général Bretagne, 1989.

(16) Noirmoutier (18x15,5 m) fut construit par les La Garnache au XII^e siècle. Tiffauge (18x18 m) est l'œuvre des vicomtes de Thouars. Contrairement à Montfort, le milieu de chacune des faces est accostée d'un contrefort semi-circulaire. On peut mentionner également le donjon double de Niort (deux tours jumelles d'environ 14x15 m) élevé par Henri II Plantagenêt dans les années 1160-1175 (A. CHATELAIN, *Les donjons romans...*, op. cit., p. 177-178).

avec celles des donjons poitevins, formées de simples contreforts circulaires pleins. Les analogies sont à chercher dans des contrées plus éloignées, à Amblemy, Houdan ou Nemours (Ile de France). Cette série d'édifices est flanquée de véritables tours accessibles, telles que devraient être celle de Montfort. R. Barrié et G. Marcon ont cité à titre de comparaison Houdan qui est en réalité une grosse tour circulaire de 16 m de diamètre flanquée de quatre petites tours, élevée dans les années 1110 - 1125 (17). Amblemy, attribué à Philippe Auguste vers 1185 - 1190, bien que de taille plus modeste, présente un plan comparable (18). L'édifice le plus proche semble être Nemours, œuvre de Gautier de Villebon, chambellan de Louis VII, datant des années 1150-1180. Son plan rectangulaire (19x11 m) est flanqué de quatre tours très saillantes (6,5 m de diamètre), abritant de petites pièces circulaires (19). On peut citer également Provins, le donjon complexe des comtes de Champagne, élevé sur une grosse motte et contemporain de Nemours (20). Ces exemples essentiellement datés de la seconde moitié du XII^e siècle, forment un groupe d'édifices charnières entre le donjon quadrangulaire à défense passive et les châteaux à tours flanquantes qui se développeront au XIII^e siècle (21). Le donjon de Montfort peut être daté, par analogie avec les édifices précédents, du milieu ou de la seconde moitié du XII^e. La construction mentionnée par Guillotin de Corson en 1091 paraît précoce (22). La démolition de 1198 n'est guère plus assurée (23) et il est impossible de savoir si son ampleur a pu entraîner une reconstruction totale.

Les Montfort qui tout au long des XI^e et XII^e siècles entretiennent des relations étroites avec les souverains anglais, choisissent dans la seconde moitié du XII^e siècle ce lieu comme résidence principale (24). Ils y fondent l'abbaye Saint-Jacques à laquelle Raoul III de Montfort fait

(17) A. CHATELAIN, *Châteaux forts et féodalité en Ile de France du XI^e au XIII^e siècle*, Nonnette, 1983, p. 73-77.

(18) *Ibidem*, p. 268-274.

(19) *Ibidem*, p. 263-268.

(20) *Ibidem*, p. 245-251.

(21) *Ibidem*, p. 265.

(22) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, t. V, 1884, p. 274. Cet auteur parle au conditionnel, mais il a été repris dans les ouvrages récents qui en font une réalité, bien qu'aucun document ne vienne confirmer le fait.

(23) *Ibidem*, p. 274. La même observation peut être faite sur cette affirmation (cf note 22).

(24) A. CHÉDEVILLE, N.Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale*, Rennes, 1987, p. 157.

donation en 1152-1156 de moulins situés sous son château (25). La construction du donjon peut donc être antérieure à cette fondation, sans qu'il soit possible d'en préciser la date.

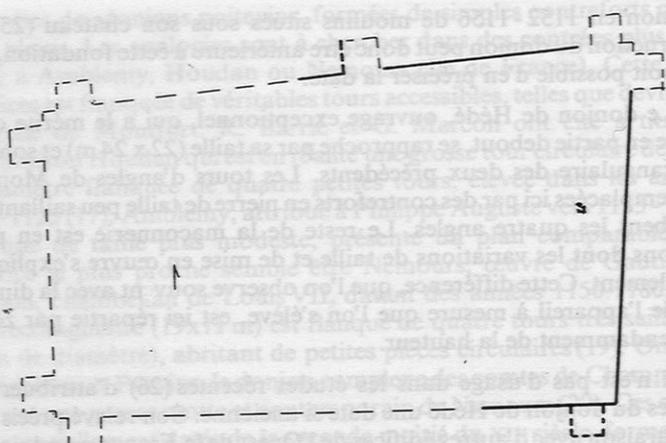
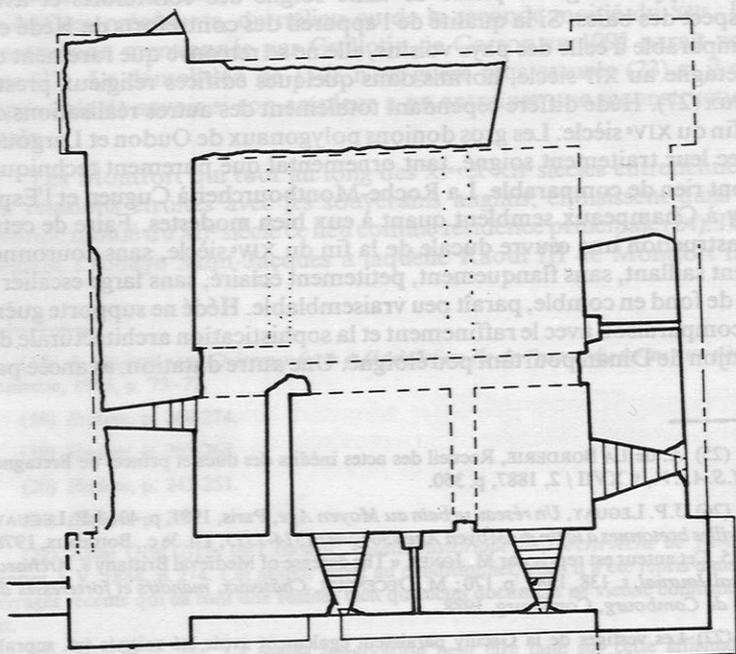
Le donjon de Hédé, ouvrage exceptionnel, qui a le mérite d'être encore en partie debout, se rapproche par sa taille (22 x 24 m) et son plan quadrangulaire des deux précédents. Les tours d'angles de Montfort sont remplacées ici par des contreforts en pierre de taille peu saillants qui englobent les quatre angles. Le reste de la maçonnerie est en petits moellons dont les variations de taille et de mise en œuvre s'expliquent difficilement. Cette différence, que l'on observe souvent avec la diminution de l'appareil à mesure que l'on s'élève, est ici répartie par zones, indépendamment de la hauteur.

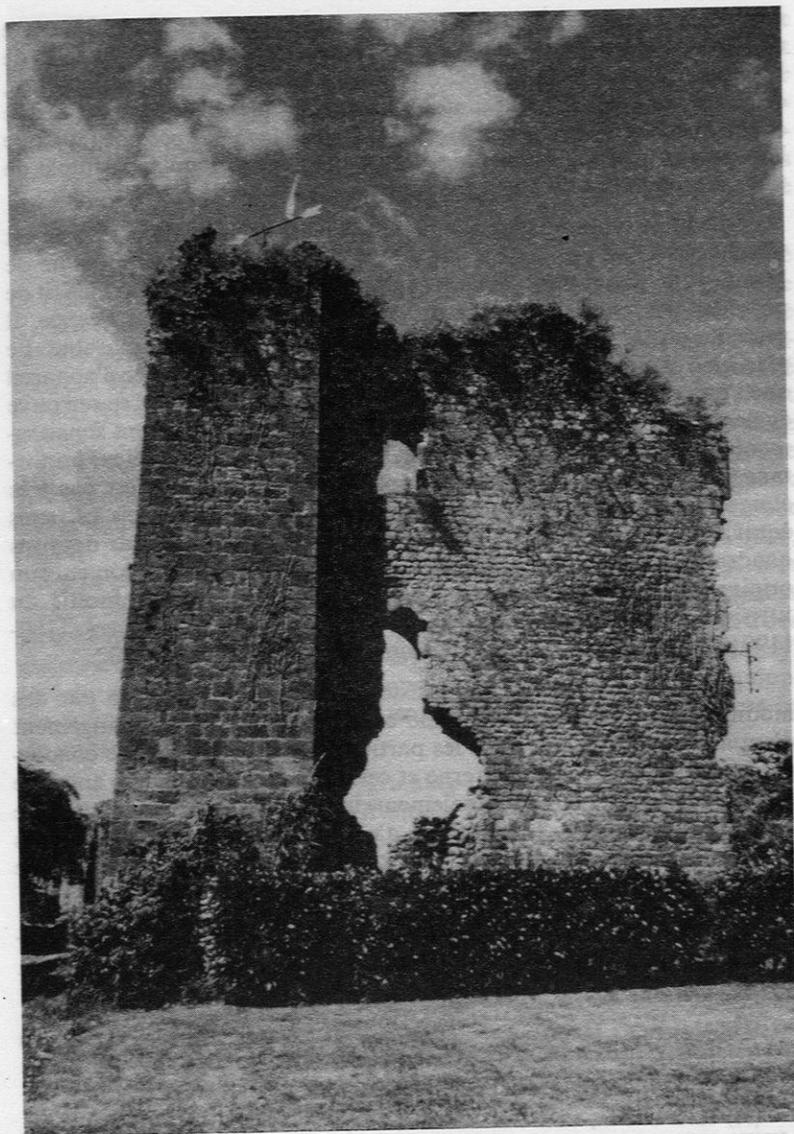
Il n'est pas d'usage dans les études récentes (26) d'attribuer aux vestiges du donjon de Hédé une date si ancienne. Son relevé précis et la comparaison avec d'autres édifices de l'Ouest de la France, conduisent à formuler cette hypothèse qui n'est pas sans contradictions. La datation tardive, fin XIV^e siècle, proposée par M. Deceneux, s'accorde il est vrai avec l'appareillage de pierre de taille soigné des contreforts et avec l'aspect des baies. Si la qualité de l'appareil des contreforts de Hédé est comparable à celle des pays voisins, elle ne se retrouve que rarement en Bretagne au XII^e siècle, hormis dans quelques édifices religieux prestigieux (27). Hédé diffère cependant totalement des autres réalisations de la fin du XIV^e siècle. Les gros donjons polygonaux de Oudon et Largouet avec leur traitement soigné, tant ornemental que purement technique, n'ont rien de comparable. La Roche-Montbourcher à Cuguen et l'Espinau à Champeaux semblent quant à eux bien modestes. Faire de cette construction une œuvre ducal de la fin du XIV^e siècle, sans couronnement saillant, sans flanquement, petitement éclairé, sans large escalier à vis de fond en comble, paraît peu vraisemblable. Hédé ne supporte guère la comparaison avec le raffinement et la sophistication architecturale du donjon de Dinan pourtant peu éloigné. Une autre datation, avancée par

(25) A. de LA BORDERIE, Recueil des actes inédits des ducs et princes de Bretagne, *B.M.S.A.I.V.*, t. XVII / 2, 1887, p. 350.

(26) J.P. LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Age*, Paris, 1981, p. 40; J.P. LEGUAY, *Les villes bretonnes à la fin du Moyen Age 1364-vers 1514-1515*, Th. 3e c., Bordeaux, 1978, p. 125. Cet auteur est repris par M. JONES, « The defense of Medieval Brittany », *Archaeological Journal*, t. 138, 1981, p. 170; M. DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses du pays de Combourg*, Combourg, 1988.

(27) Les vestiges de la Gacilly paraissent également avoir été soignés (cf. supra); l'architecture religieuse du XII^e siècle offre quelques édifices d'un appareillage très soigné comme Saint-Sauveur de Dinan, Daoulas ou Merlevenez. Celui de la base de la tour de la Haye-Saint-Hilaire à Fougères fait également figure d'exception.

**Châteauneuf***Essai de restitution d'après P. Grueau***Hédé***Plan du niveau inférieur*



*Hédé, donjon,
face est*

(37) Ce plan figure maintenant dans le rapport de M. de Robles, tome II, p. 114, planche I, fig. 1. (38) Ces données sont tirées du relevé figurant dans le rapport de M. de Robles, tome II, p. 114, planche I, fig. 1. (39) D.M. A. L. I. c. 13.

Leguay et reprise par Jones (28), correspond aux années 1266-1270, date de l'annexion de la ville au domaine ducal. Les réalisations ducales de l'époque offrent plutôt l'aspect de château à tours et donjon circulaires, développant le modèle de Saint-Aubin du-Cormier. Il ne semble pas que ce soit avec Trémazan, attribué par M. Jones à la même période (29), que l'on puisse trouver une analogie. Son plan quadrangulaire simple de taille réduite (12x11 m) est sans rapport avec celui de Hédé.

L'édifice typologiquement le plus proche existant dans l'Ouest est Chambois. Daté des années 1165-1198, il est attribué à Guillaume de Mandeville, vassal et favori de Henri II Plantagenêt (30). Outre le fait de posséder des contreforts d'angle de même type, rares en France, il présente un talutage marqué et une épaisseur de mur comparable. Le plan bien que rectangulaire en est assez proche. La différence d'appareil que l'on retrouve à Hédé, entre les contreforts et les murs, se retrouve également à Chambois. Bien que les haies géminées diffèrent foncièrement des petites ouvertures de Hédé, on remarquera néanmoins l'importance des ébrasements internes dont la mise en œuvre n'est pas très éloignée des usages bretons des siècles suivants. Chambois est sans équivalent en France mais se situe dans la lignée des grands donjons quadrangulaires de l'empire Plantagenêt. Il trouve plus précisément son origine dans ceux réalisés en Angleterre dans la seconde moitié du XII^e siècle, comme Douvres, dû à Henri II Plantagenêt vers 1180-1190 (31), ou Bamburg Castel terminé par Henri III après 1202.

Pendant l'incertitude subsiste, certainement favorisée par des modifications postérieures comme celle de 1307 (32). Le changement d'appareil, plus régulier dans les parties hautes, le manque de concordance entre l'appareillage interne et celui des éléments encore en place des refends, illustrent des remaniements importants, qui rendent délicate la lecture de l'édifice. L'hypothèse d'une construction réalisée par les Montfort dans la seconde moitié du XII^e siècle est tentante. Geoffroy de Montfort possédait le château en 1168 (33).

Il est intéressant de constater que les trois plus gros donjons qua-

(28) Voir note 26.

(29) M. JONES, « The defense... », *op. cit.*, p. 159 ; il reprend G. DURAND, « Le château de Trémazan en Landunvez, Léon », *Gwechall. Le Finistère autrefois*, t. I, 1978, p. 173.

(30) P. DESCHAMPS, « Donjon de Chambois », *C.A.F.*, t. 111, 1953, p. 305.

(31) R.A. BROWN, « Les châteaux féodaux », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. XXIX, 1986, p. 38.

(32) A. de LA BORDERIE, « Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne », *B.M.S.A.I.V.*, t. XXII, 1893, p. 279.

(33) D.M. *Pr.*, t. I, c. 132.

drangulaires, qui forment véritablement un ensemble à part, paraissent liés au groupe familial des Montfort. Ces constructions s'inscrivent parmi les plus vastes réalisations du royaume, supportant, au moins par leurs plans restitués, la comparaison avec les plus grands donjons normands. Malgré les réserves faites sur leurs attributions, cette constatation permet de considérer que la Bretagne se situait moins à l'écart des grands courants architecturaux militaires du XII^e siècle qu'on a pu le dire jusqu'alors.

Les fouilles effectuées par P. Grueau de 1981 à 1983 (34) sur le site de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine ont permis la mise à jour d'une partie de la base d'un donjon quadrangulaire. Il avait été rasé en 1740, avec une grande partie de l'enceinte médiévale, lors du réaménagement du château par les Baude (35). Cet édifice est connu par un dessin en éclaté tiré du terrier de Châteauneuf et daté des années 1717-1729 (36). Il est représenté sous la forme d'un donjon de plan rectangulaire à quatre niveaux, couvert d'une terrasse crénelée et flanqué à chaque angle de deux contreforts à ressauts. Leurs emplacements sont identiques à ceux du donjon de La Gacilly; ils prolongent chaque mur sans englober l'angle. Les ébrasements des baies sont droits, couverts en berceau brisé, selon le principe de Chambois. On retrouve, comme dans ce dernier édifice, des portes dans les ébrasements, ouvrant sur de petits espaces secondaires. L'éclairage se fait par des baies très étroites semblables à des meurtrières. Le *plan de la ville, château et environ de Châteauneuf*, également tiré du terrier de Châteauneuf (37) donne un plan du donjon. On y lit les deux baies figurant sur le dessin et un emplacement de cheminée sur la face est.

La fouille a mis à jour une grande partie de la base nord du donjon et les deux départs latéraux des fronts est et ouest (38). La destruction n'a laissé subsister qu'un socle de maçonnerie servant certainement de fon-

(34) P. GRUEAU, *Rapport de fouilles du château de Châteauneuf*, dactylographié, 1982.

(35) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Les seigneurs et le marquisat de Châteauneuf*, Saint-Brieuc, 1892, p. 28.

(36) *Histoire de Châteauneuf dédiée à Monseigneur Henry-Camille de Béringhen, gouverneur de Chalons, marquis de Châteauneuf, et d'Uxelles, comte du Plessis-Bertrand, etc...*, par Devilleneuve. Cet ouvrage, qui est en fait un terrier, est conservé dans des archives privées. Les reproductions qui en sont tirées nous ont été aimablement communiquées par P. Grueau.

(37) Ce plan figure maintenant dans le *Manuscrit de Robien*, conservé à la Bibliothèque municipale de Rennes.

(38) Ces données sont tirées du relevé figurant dans le rapport de fouilles (planche 1); P. GRUEAU, *Rapport...*, op. cit...

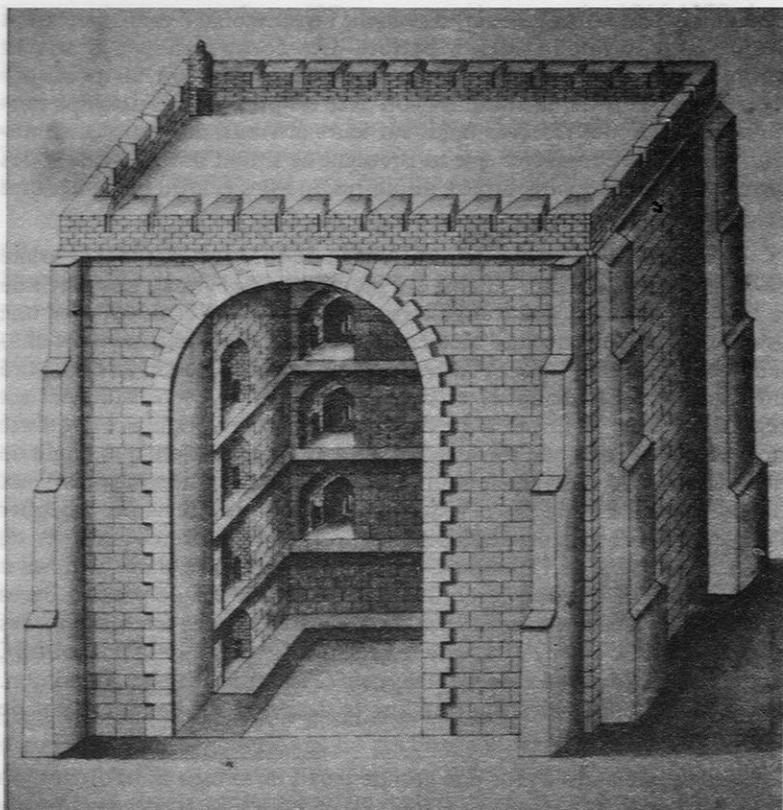


photo Grueau

Châteauneuf, vue du donjon tirée du terrier de Châteauneuf

dition. Aucune des bases de contreforts qui apparaissent sur le dessin en éclaté n'a pu être mise à jour. Leur absence peut s'expliquer par le fait qu'à la différence du reste de la base de l'édifice, leurs fondations étaient formées d'assises de pierres de taille. Ces pierres ont sans doute été récupérées, comme toutes celles du donjon. Un mur de pierres sèches postérieur, plaqué sur l'angle nord-est, laisse libre une zone de 90 cm de côté, qui pourrait être l'emplacement d'un de ces contreforts disparus. L'accès devait se faire par le centre de la face ouest, comme le montre une fosse creusée dans le roc. Lui succède une légère surélévation de terrain naturel qui pouvait servir de support à une pile de pont. Le rapport de fouille signale qu'aucune couche archéologique antérieure au milieu du XIV^e siècle n'a pu être décelée aux abords du donjon (39).

(39) P. GRUEAU, *Rapport...*, op. cit., p. 15.

Les données historiques sont rares pour les XI^e et XII^e siècles. Le *castellum de noe* est cité en 1181, dans une enquête sur le territoire temporel de l'église de Dol (40). Il n'est pas fait mention du seigneur de l'époque. Celui-ci n'apparaît qu'au milieu du XIII^e siècle, en la personne de Thibaud de Rochefort (41). On ignore les conditions de la venue à Châteauneuf de cette famille originaire de Rochefort-en-Terre. Il semble difficile d'attribuer la construction aux derniers vicomtes de Poudouvre, sans doute maîtres du pays, comme descendants des vicomtes d'Alet. Ils s'illustrent en effet peu au XII^e siècle, supplantés par des branches cadettes établies à Dinan, Dol ou Combourg (42). Bien que certains auteurs (43) voient dans cet ouvrage une réalisation tardive de la fin du XIV^e siècle, les données paraissent plutôt converger vers une datation ancienne, antérieure au XIII^e siècle, sans qu'il soit actuellement possible de l'affiner. L'absence de matériel archéologique de l'époque trouble cette analyse. Elle peut néanmoins s'expliquer par la proximité immédiate de l'affleurement rocheux et la faible surface de la fouille.

Avec Châteauneuf se termine cette petite série de donjons à contreforts. Les autres ouvrages de taille importante qui suivent ne présentent que des plans quadrangulaires simples. Le donjon du Pallet, décrit par P. de Berthou au début du siècle (44), est construit sur une vaste motte qui sert également d'assiette à une chapelle romane. Les murs du donjon, que Berthou a encore vu haut de 6,20 m, forment un carré de 17 m sur 18. Ces murs épais possédaient de légers renflements aux angles. Leur parement extérieur réalisé en petit appareil de schiste bien taillé se différencie du parement intérieur fait de simple moellons noyés dans du mortier. L'assiette du donjon est comparable par sa taille à celle de Tiffauges, preuve, ici encore, d'un ouvrage important. Le premier seigneur du lieu est cité en 1090 ; en 1245, Hugues Le Brun, comte d'Angoulême et Yolante de Bretagne sa femme, sont ses premiers successeurs connus (45). La châtellenie du Pallet, *castellania Palatii*, est citée dès

(40) J. ALLENOU, *Histoire féodale des marais, territoire et églises de Dol*, Paris, 1917, p. 35 et 36 n.

(41) J.M. LE MENÉE, « Généalogie des sires de Rochefort », *B.S.P.M.*, 1879, p. 145.

(42) H. GUILLOTTEL, « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », *A.S.H.A.A.S.M.*, 1988, p. 214.

(43) M. DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses du pays de Combourg*, Combourg, 1988, s.p.

(44) P. de BERTHOU, *Clisson et ses monuments ; étude historique et archéologique*, Nantes, 1910, p. 20.

(45) D.M. Pr., t. I, c. 474 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, t. III, 1899, p. 163.

1116-1148 (46). Berthou date le donjon du XI^e siècle, ce qui semble un peu précoce vu sa taille. Les ouvrages poitevins les plus proches qui lui sont comparables par leurs proportions, comme Noirmoutier, Tiffauges, Pouzauges ou Châteaumur, correspondent à des réalisations du XII^e siècle.

La Roche-Maurice est certainement le donjon quadrangulaire le mieux connu par l'importance de ses vestiges et l'histoire mouvementée de ses seigneurs. Importance toute relative certes, mais qui permet une lecture archéologique. Son plan, un peu inférieur à 13 m de côté, est légèrement trapézoïdal, déformé par une topographie escarpée. Les murs atteignent par endroit 2,80 m d'épaisseur. L'angle sud-ouest garde des traces d'arrachement qui semblent indiquer une liaison du donjon avec une muraille protégeant l'accès. La pièce du premier niveau était chauffée par une cheminée particulièrement remarquable, de plan ovoïde à conduit circulaire. Elle est comparable à celle du donjon de Loches ou celle du Puy, relevée par Viollet-le-Duc, remontant au XII^e siècle. Un escalier à volées droites, couvert par des dalles de schiste, reliait cette pièce à celle de l'étage supérieur. Deux piles de pierre de taille engagées dans les angles nord-est et sud-ouest, supportaient une poutre sur laquelle reposait le plancher du second niveau. Celui-ci était couvert d'une voûte d'arête en moellons de schiste dont on lit encore les retombees dans les angles. Cet édifice présente les caractères d'une réalisation romane certainement tardive. En fixer la date constitue là encore une gageure. Le relatif confort de l'édifice et sa voûte de pierre peuvent en faire une réalisation du XIII^e siècle. Le site n'est mentionné qu'en 1263 pour la première fois (47). Peut-être s'agit-il d'une construction due à Guyomard IV vicomte de Léon, durant les luttes qui l'opposèrent à Henri II Plantagenêt, ou à Guyomard V son fils, après le démembrement du Léon en 1179 (48).

L'existence d'un donjon quadrangulaire à Châteaubriant, rhabillé dans la seconde moitié du XIV^e siècle, a été évoquée par L. Maître et repris par F.C. James (49). Ce dernier s'est appuyé sur une absence de parallélisme entre les murs des premier et deuxième niveaux actuelle-

(46) H. GUILLOTTEL, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, Th. doct. Droit, Paris, 1973, p. 494.

(47) D.M., Pr. I, c. 989.

(48) Sur les vicomtes de Léon durant cette période voir H. GUILLOTTEL, « Les vicomtes de Léon aux XI^e et XII^e siècles » *M.S.H.A.B.*, t. LI, 1971, p. 32-33. Les châteaux des vicomtes de Léon, dont il est fait plusieurs fois mentions au cours des luttes avec Henri II Plantagenêt, ne sont que rarement nommés.

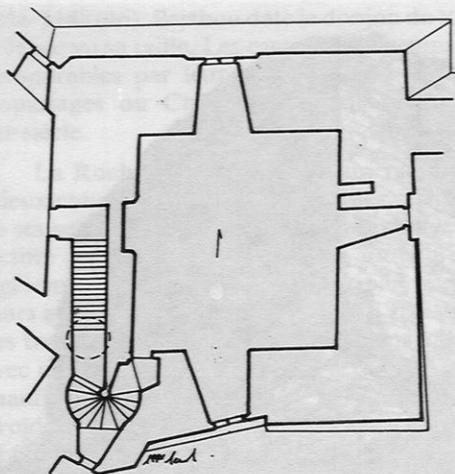
(49) L. MAITRE, « Les ruines de Châteaubriant », *B.S.A.N.*, t. XXIII, 1895, p. 268 ; F.C. JAMES, « Le château de Châteaubriant », *C.A.F.*, t. 127, 1968, p. 318 et 319.



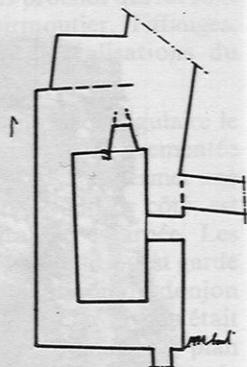
La Roche Maurice, vue du donjon, angle nord-est.

ment visibles pour défendre l'hypothèse d'un ouvrage antérieur. Au plan carré de la pièce du niveau inférieur correspondrait la construction primitive très modifiée par la suite, le plan trapézoïdal de l'étage n'étant qu'une surélévation. Si l'hypothèse est plausible, ce défaut de parallélisme, qui s'observe dans bien des cas, ne peut être considéré comme une preuve. Les parties visibles actuellement ne laissent apparaître que des éléments tardifs et le petit appareil de moellons est peu apte à conserver les traces de reprises de parement. Le déblaiement de l'étage inférieur du donjon, toujours enfoui sous les éboulements, apporterait peut-être des informations sur ce point.

Si le donjon de Châteaubriant présente une implantation qui ne s'oppose pas à celle d'un site ancien, celle du donjon de Montauban (tour centrale, courtine sud) s'apparente nettement à une simple tour d'enceinte. Il ne semble pas que l'on puisse attribuer une date ancienne à ce dernier ouvrage. Ici encore, il ne subsiste aucun détail architectural qui puisse faire penser au XII^e ou XIII^e siècle. Il formait l'extrémité du grand logis disparu. Sa transformation en tour carrée, indépendante à l'époque classique, a fait disparaître la plus grande partie de ses aménagements d'origine. La face sud forme une saillie ovoïde vers l'extérieur de l'enceinte. Son traitement qui diffère du reste du bâtiment n'est pas antérieur au XIV^e siècle.

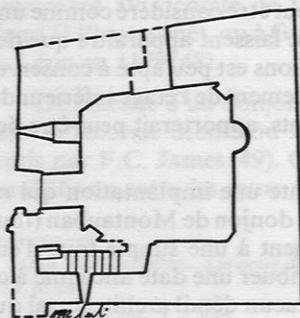


Chateaubriant
Plan du donjon

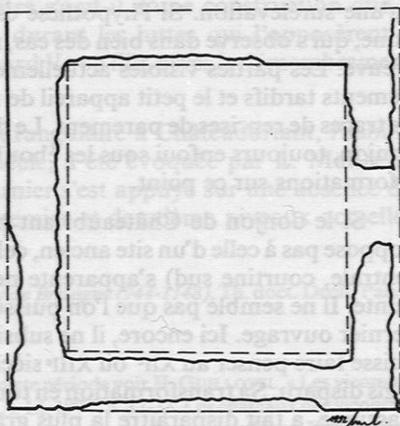


Suscinio
Plan du Vieux Logis

0 2 4 m



La Roche Maurice
Plan du niveau inférieur du donjon



Le Pallet
Essai de restitution

On peut citer également le petit ouvrage rectangulaire (6,40x12 m) de Suscinio, dit Vieux Logis, bien que celui-ci ne paraisse pas avoir tenu le rôle de réduit défensif. Ses trois niveaux voûtés abritent trois salles de taille identique. Les deux salles supérieures s'ouvrent vers l'ouest par deux baies à coussièges dont on ne saurait garantir l'authenticité (50). Au rez-de-chaussée un petit percement obturé sur la face nord paraît quant à lui proche des usages du XIII^e siècle. Une large fissure existant au nord sur toute la hauteur de l'édifice explique sans doute la présence du massif quadrangulaire postérieur plaqué sur cette face comme consolidation. L'escalier circulaire dont il subsiste quelques traces dans l'angle nord-ouest est certainement postérieur au XIII^e siècle. Ces modifications rendent difficile le choix entre une réalisation du début du XIII^e siècle contemporaine de Pierre de Dreux ou plus tardive sous Jean II, mort en 1307. La présence de voûtes incite cependant à y voir une réalisation de la seconde moitié du XIII^e siècle. Le peu de différence existant entre les appareillages du front nord et le vieux logis ne permet pas de distinguer des campagnes de travaux marquées comme le faisait R. Grand (51). On rejoindra la prudence de P. André (52) qui ne différencie pas les campagnes du XIII^e siècle, tout en indiquant que chacun des ducs Pierre, Jean I^{er} et Jean II dût y apporter sa contribution.

Trémazan se situe un peu en marge des exemples que nous venons d'évoquer. Il s'inscrit tardivement dans la période antérieure aux guerres de Succession comme nous allons essayer de le démontrer. Il s'agit du seul donjon quadrangulaire bien conservé dans son état d'origine et encore debout dans sa totalité. Son plan carré (11x12 m) a induit en erreur beaucoup d'archéologues sur son époque de construction. Une étude récente de G. Durand a démontré qu'il s'agissait d'un ouvrage plus tardif qu'on ne l'indiquait généralement, en repoussant sa date de construction jusqu'à la première décennie du XIV^e siècle (53). L'auteur a mis très justement l'accent sur l'homogénéité de la construction (54). Trémazan ne s'inscrit pas en marge des courants architecturaux de l'époque. On peut citer en France, au cours de cette période, une série d'ouvrages semblables : La Guiche (Pyrénées-Atlantiques), Fauguerolles (Lot-et-Garonne), Gazaupouy (Gers), Puivert (Aude) en 1310, Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse) en 1319, Lesparre (Gironde) en 1320

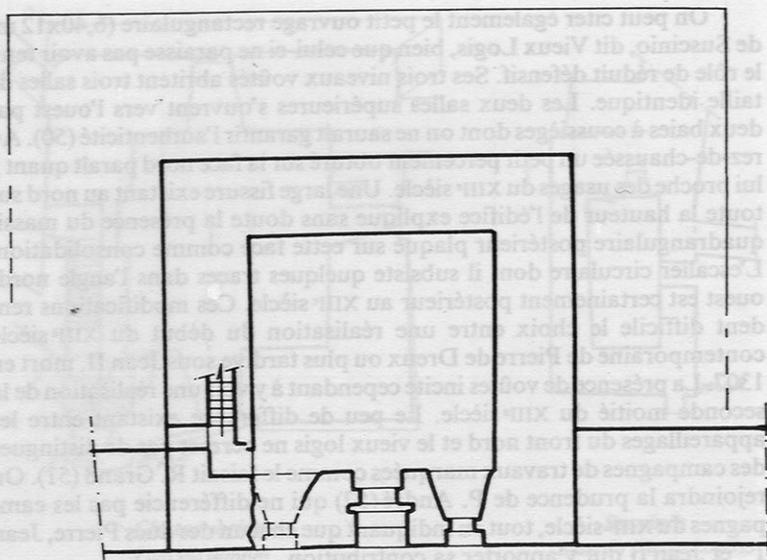
(50) Leurs ébrasements droits et le clavage des voûtes qui les couvre sont archaïques alors que leur superposition symétrique est d'aspect plus récent.

(51) R. GRAND, « Château de Suscinio », *C.A.F.*, t. 78, 1914, p. 389-390.

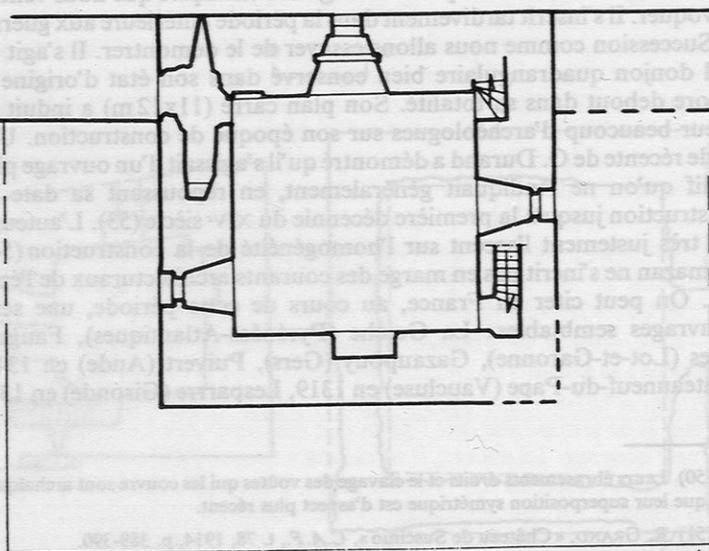
(52) P. ANDRÉ, Le château de Suscinio, XIII^e - XV^e siècles, *C.A.F.*, t. 141, p. 254-255.

(53) G. DURAND, « Le château de Trémazan... », *op. cit.*, p. 172.

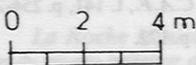
(54) *Ibidem*, p. 12 et 13.



rez-de-chaussée



premier étage



Trémazan

juillet 1992

ou plus tard Châteauguay en 1381. Comme le note Châtelain (55), ces donjons forment l'élément défensif majeur, tout en tenant le rôle d'habitation puisque l'on y trouve latrines, cheminées et grands percements. Trémazan déroute par son prétendu archaïsme car il se situe à la charnière de deux époques. La tour Solidor qui peut servir de point de départ à la seconde époque par ses innovations, n'est guère postérieure au milieu du XIV^e siècle (56). Hourds, escaliers droits dans l'épaisseur des murs, glacis maçonnés, cheminées à conduits carrés que l'on rencontre à Trémazan n'existent plus à Solidor mais sont utilisés durant toute la première partie du XIV^e siècle et parfois même au-delà. Si la proportion des baies hautes de Trémazan est encore d'esprit XIII^e, leur linteau droit orné d'un trilobe inscrit dans un rectangle est plus caractéristique du siècle suivant. Un autre indice peu analysé jusqu'alors est l'ascension de la famille Du Chastel au début du XIV^e siècle (57). Le premier membre, Bernard, n'apparaît dans l'histoire qu'en 1274, auprès du duc Jean I^{er} le Roux lors de l'achat par ce dernier de terrains pour construire des moulins près du château de Brest (58). Le lien des premiers Du Chastel avec Jean I^{er} Le Roux se confirme d'une façon toute particulière dans le Livre des Ostz en 1294 (59); mais ce n'est que deux générations plus tard avec Tanguy I^{er}, capitaine de Brest en 1342 et l'un des principaux défenseurs du parti Montfort, que la famille prend rang parmi la haute aristocratie bretonne. Situer la construction du château sous Bertrand, premier membre de la famille, mort avant 1301, semble précoce pour un édifice si important. Ne pourrait-il pas être l'œuvre d'un de ses successeurs ou même de Tanguy I^{er} dans les décennies 1330-1350? L'analyse archéologique ne s'y oppose pas et la première mention du château ne remonte qu'à 1351 (60).

(55) A. CHATELAIN, *Châteaux et guerriers de la France au Moyen Age. Tome 2: Évolution architecturale et essai d'une typologie*, Strasbourg, 1981, p. 232.

(56) L. LANGOUËT, « Les fouilles archéologiques du bastion de Solidor », *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° F, 1983, p. 60. La première citation de la tour remonte à 1367.

(57) P. Kernevez y a fait récemment référence pour appuyer la datation proposée par G. DURAND, P. KERNÉVEZ, *Châteaux et fortifications du comté de Léon*, Mém. Maît., U.B.O., Brest, 1988, p. 380.

(58) Il est cité comme *nobili viro domino Bernardo de Castro*: A. de LA BORDERIE, « Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne », *B.S.A.I.V.*, t. XVII, 1888, p. 224; *monsour Bernart dou Chastel, chevalier* figure également en 1276 dans l'acte par lequel le vicomte de Léon vend tout ce qui lui reste de son patrimoine au duc Jean I^{er} le Roux (*ibidem*, p. 236).

(59) « Les ostz du duc de Bretagne », *B.S.A.N.*, t. VII, 1867, p. 196.

(60) D.L. *Hist.*, t. I, c. 342-343. Les terres qui entouraient l'édifice à l'origine ne paraissent pas s'être étendues au-delà des deux paroisses voisines Landunvez et Plourin. Bourde de la Rougerie note que la dispersion des terres de la baronnie du Chastel au début du XVI^e siècle montre que celle-ci « ne remontait pas aux premiers temps de la féodalité,

Il semble certain que d'autres donjons de proportions importantes existaient dans les châteaux bretons à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle. Ils restent inconnus, effacés par la ruine ou les aménagements postérieurs. Parmi ceux qui nous sont parvenus par les textes, bien rares sont ceux qui font l'objet de descriptions. Jamais, par exemple, n'est évoqué l'aspect de la tour de Dol, construite par Jean II de Combourg au début du XII^e siècle et détruite vraisemblablement par Pierre de Dreux en 1234 (61). Le donjon de Rieux pose également problème malgré une disparition tardive en 1799 (62). Le plan de Le Menée montre un donjon carré à l'extrémité est, ce qui pour l'emplacement contredit le dessin qu'il reproduit en annexe datant de 1780. Aucun des rares auteurs qui ont étudié le château ne parle du plan du donjon (63). Grand, quant à lui, le donne comme polygonal d'après la vue publiée par Le Menée « qui permet de supposer que ce donjon était une tour polygonale, très élevée, en bel appareil et percée de fenêtres identiques à celle de Largouët » (64). La fouille serait la seule façon de pouvoir vérifier son plan, comme elle l'a permis pour la tour nord-est en 1981 (65).

*

* *

Les donjons carrés de petite taille, le plus souvent centres de seigneuries de second rang, semblent avoir été plus fréquents que ceux que nous venons d'évoquer. Là encore, la prospection des vestiges est encore très fragmentaire. Les repérages ponctuels des mottes castrales ont permis d'en découvrir quelques-uns (66). Malheureusement, ils ne sub-

mais qu'elle s'était constituée peu à peu » (H. BOURDE DE LA ROUGERIE, « Liste des juridictions exercées au XVII^e et XVIII^e dans le ressort du présidial de Quimper », *B.S.A.F.*, 1910, p. 272).

(61) D.M. *Pr I*, c. 683; A. de LA BORDERIE, « Supplément aux actes inédits de Pierre de Dreux et Jean le Roux ducs de Bretagne », *B.M.S.A.I.V.*, t. XXI, 1892, p. 127.

(62) J.M. LE MENÉE, « Châteaux forts du Morbihan », *B.S.P.M.*, 1914-1916, p. 84.

(63) Comte de PALYS, « Notes sur la maison et le comté de Rieux », *A.B.*, t. XXI, 1902, p. 40-61; R. de LAIGUE, *Rieux*, Châteaubriant, 1945, entre autres.

(64) R. GRAND, « L'architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban », *B.M.*, t. CX, 1952, I, p. 16 n.

(65) T. RUELLAN, « Fouilles du château fort de Rieux, campagne 1981 », *Archéologie en Bretagne*, n° 32, 4^e trim., 1981, p. 46-47.

(66) entre autres : Chanoine ABGRALL, « Mottes féodales », *B.S.A.F.*, t. XLII, 1915, p. 54-85; H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, « De l'âge probable des châteaux de terre », *M.S.E.C.N.*, t. LXV, 1933, p. 51-79; R. LE HAN, *Les mottes féodales du Finistère*, Mém. D.E.S., Histoire Médiévale, Brest, 1967; L. LANGOUET et al., « Les mottes castrales dans l'arrondissement de Dinan », *Dossier du Ce.R.A.A.*, n° 9, 1981, p. 1 à 26; P. LANOS, « Les mottes castrales de l'arrondissement de Saint-Malo », *Dossier du Ce.R.A.A.*, n° 10, 1982, p. 73-105; P. KERNEVEZ, *Châteaux et fortifications du comté de Léon*, Mém. Maîtr.,

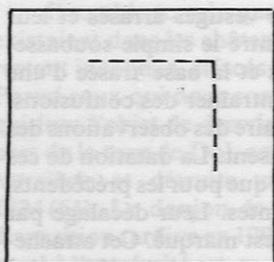
sistent la plupart du temps que sous forme de vestiges arrasés et leur reconstitution est hasardeuse. La distinction entre le simple soubassement de pierre surmonté d'un ouvrage de bois et la base arasée d'une véritable tour ne se fait pas aisément et peut entraîner des confusions. Pour les donjons disparus, l'analyse reste tributaire des observations des générations précédentes qui parfois se contredisent. La datation de ces ouvrages de second rang est encore plus délicate que pour les précédents, les données historiques étant souvent inexistantes. Leur décalage par rapport aux usages architecturaux et défensifs est marqué. Cet attachement à la tradition, entraîne des dérives que nous avons du mal à apprécier. Certains de ces édifices totalement périmés furent utilisés jusqu'à la fin du Moyen Age. Ces petits donjons quadrangulaires se retrouvent le plus souvent sur des mottes ou dans des enceintes. Certains d'entre eux subsistent intégrés dans des manoirs postérieurs.

Leskelen à Plabennec est le plus parfait exemple de cette série. Récemment fouillé et étudié, il a le mérite d'avoir apporté, faute d'une datation précise, des données nouvelles sur un site de motte (67). La grosse motte ovoïde de Leskelen est surmontée des bases d'un donjon quadrangulaire irrégulier, d'une dizaine de mètres de côté. Ce dernier est protégé par un rempart formant une sorte de chemise qui court tout autour de la plateforme sommitale. L'espace interne du rez-de-chaussée est très irrégulièrement circulaire, d'un diamètre moyen de 5,50 m. Il était accessible directement par un passage percé dans le mur nord « voûté et courbe ». Le donjon repose sur le sommet de la motte grâce à une semelle de gros blocs formant fondation. Au-dessus, les parements, parfaitement dressés sont réalisés en pierres de grand appareil irrégulier, alternant avec des moellons. Cette mise en œuvre identique à celle de la chappe qui couvre les flancs de la motte incite à y voir deux réalisations contemporaines. Il est impossible de restituer la hauteur de la tour qui atteignait encore 4 m au début du siècle. J. Irien émet l'hypothèse que les niveaux supérieurs de l'édifice étaient réalisés en bois (68). Outre la défense, le donjon tenait le rôle de logis, comme semble le prouver l'existence d'un four, d'un fragment de meule et d'un puisard servant à l'écoulement des eaux ou de latrines. Il est abandonné à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle. J. Irien attribue sous toutes réserves, faute de véritable preuve, sa construction à la charnière des XI^e et XII^e siècles. Aucun document

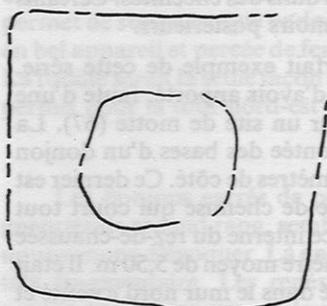
U.B.O., Brest, 1988 ; M. BRAND-HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Patrimoine archéologiques de Bretagne, 1990.

(67) J. IRIEN, « Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec : le castel Saint-Ténéan », *B.S.A.F.*, t. CIX, 1981, p. 103-119. L'essentiel des observations faites sur ce site sont tirées de cet article. La végétation qui couvrait le site en 1991 ne permettait plus une lecture aussi précise du donjon.

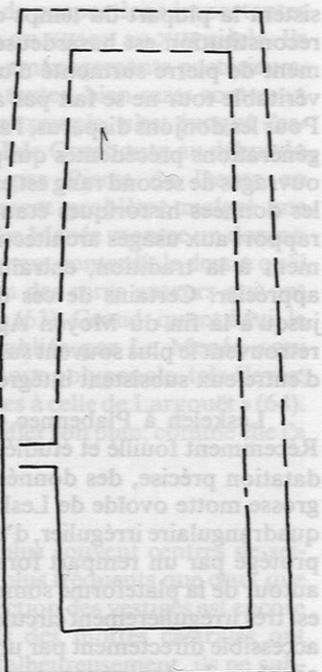
(68) *Ibidem*, p. 115.



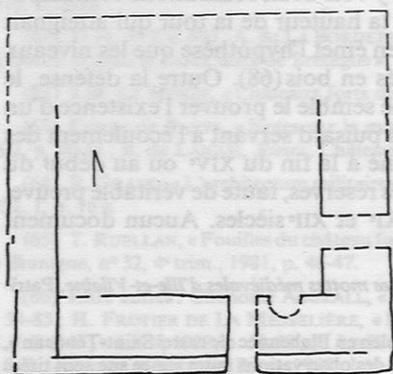
La Haye
Saint Divy



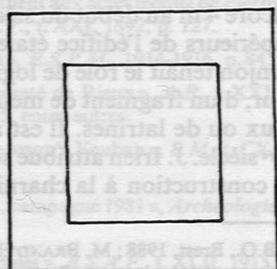
Leskelen
Plabennec
(d'après Irien)



Beaufort
Plerguer



Lamber
Ploumoguer
(d'après Clément)



Castennec
Bieuzy

0 2 4 m

historique ne vient éclairer l'histoire de l'édifice à cette époque (69).

On peut évoquer, à titre de comparaison avec Leskelen, le site de Morizur à Plouneventer, situé à proximité immédiate, et celui de Luzuen à Nizon, près de Pont-Aven. Il existait sur la motte de Luzuen un donjon repéré par Fréminville (70) qui conservait alors deux faces assez élevées. Lors de sa destruction en 1883, Abgrall put observer qu'il s'agissait d'un donjon emmotté de petite taille (environ 6,30x6,30 m) dont les fondations descendaient jusqu'à 3,50 m sous le sommet de la motte. On y a retrouvé, ce qui a été considéré à l'époque (1915) comme une auge servant de meule à grain (71).

Morizur, comme le note P. Kernevez (72), est l'une des plus belles mottes à basse-cour du Léon. La visite faite sur les lieux sous la conduite de ce dernier en 1987, n'a pas permis de vérifier la forme du donjon qui la surmonte, étant donnée la quantité de pierre qui le recouvrait. Mais Abgrall (73) y a vu au sommet une pièce carrée de 2,50 sur 3 m, formant la partie inférieure de la construction. Il y a donc de fortes chances pour qu'il s'agisse d'un donjon carré du type de Leskelen.

La tour carrée découverte à Castennec en Bieuzy en 1840 sous un haut amas de ruines, mérite d'être citée, même si là encore sa disparition oblige à la plus grande prudence. Cette tour qui pourrait avoir fait office de donjon, contrôlait le goulet d'un éperon barré. Le Menée (74) la décrit comme un ouvrage de 10 m de côté dont les murs épais de près de 2 m, réalisés en granit taillé et appareillé, présentaient un retrait au niveau du sol de l'étage. Castennec semble avoir été la première résidence de la branche des Rohan, cadets des Porhoët (75). Alain vicomte de Casten-

(69) La famille de Lesquelen n'est connue que par sa dernière représentante qui épouse vers 1279 Hervé, juveigneur de Léon, (P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Mayenne, t. II, 1976, p. 181).

(70) «... Mais Lusuen offre une particularité que nous n'avons vue dans aucune autre : elle (la tour) est carrée, tandis que toutes celles que nous avons examinées jusqu'ici sont rondes... celle de Lusuen est mieux conservée que toutes les autres du même temps. Deux de ses côtés sont encore debout et ont une assez grande hauteur. Elle est construite en pierres qui ne sont point appareillées, ni équarries et s'élève selon la coutume au sommet d'un keep ou butte artificielle de forme conique, entourée d'un « vallum » ou fossé avec un retranchement extérieur et circulaire » (Chevalier de FRÉMINVILLE, *Antiquités de Bretagne, Finistère*, Brest, t. II, 1835, p. 153).

(71) Chanoine ABGRALL, « Mottes féodales », *B.S.A.F.*, t. XLII, 1915, p. 74.

(72) P. KERNEVEZ, *Châteaux et fortifications du comté de Léon*, op. cit., p. 197-198.

(73) Chanoine ABGRALL, « Mottes féodales », op. cit., p. 78.

(74) J.M. LE MENE, « Châteaux forts du Morbihan », *B.S.P.M.*, 1914-1916, p. 68-71.

(75) H. DU HALGOUET, *La vicomté de Rohan et ses seigneurs*, Paris, 1921, p. 3 ; L. ROSENZWEIG, « Cartulaire général du Morbihan », *R.H.O.*, t. X, 1894, p. 73.

nec donne, avant 1125, une terre à Saint-Sauveur de Redon pour fonder un bourg et une église (76). Cette charte cite le *castro noioci*, les vieux fossés du château (*veteri fossato castris*) et des moulins situés sous la tour du château (*sub turri castris*). Il semble que ce lieu ait été abandonné très tôt, dès le XIII^e siècle au profit de Rohan (77). Il n'apparaît par la suite dans les textes qu'à l'état de ruine.

La destruction de la Butte aux Anglais en 1968 a permis à R. Sanquer (78) de relever sur cette motte ovale, dominant l'estuaire de Concarneau, un donjon quadrangulaire, réalisé en pierres sèches « appareillées à l'intérieur seulement ». Les vestiges, hauts de 1,80 m par endroit, formaient un ouvrage carré (8,60x8,60 m). L'auteur attribue l'édifice aux XI^e ou XII^e siècles, par comparaison de son appareil avec ceux de la Haye à Saint-Divy et de Lamber à Ploumoguier. A Saint-Divy (79), les murs appareillés des deux côtés et formés de moellons sans mortier sont ceux d'un ouvrage de 10 m de côté. Ils s'enfoncent à 1,70 m en-dessous du niveau de l'enceinte elliptique sur laquelle ils s'appuient. R. Sanquer y voit la base d'un donjon en bois, mais leur épaisseur paraît un peu excessive pour une construction légère. La grosse motte de Lamber à Ploumoguier (80) présente des fondations rectangulaires plus complexes, d'une quinzaine de mètres de côté, abritant une vaste salle. Élevés directement sur le sommet de la motte, les murs de moellons, dont l'épaisseur varie de 2 à 3,25 m, présentent des mises en œuvre différentes. Le mur sud-est est le seul à posséder une face intérieure appareillée. La couche de cendres sur laquelle repose les murs a été datée de la fin du XI^e siècle. Le donjon de pierre aurait été construit suite à la destruction d'un ouvrage de bois, sans doute à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle (81).

Sans doute chef-lieu de la châtellenie de Quéméné, tenue par les vicomtes de Léon jusqu'en 1364 (82), la motte de Stang Rohan à Pluguf-

(76) D.M., Pr., t. I, c. 551-552.

(77) Rohan est mentionné comme nouveau château d'Alain de Rohan en 1127 (D.M., Pr. t. I, c. 554).

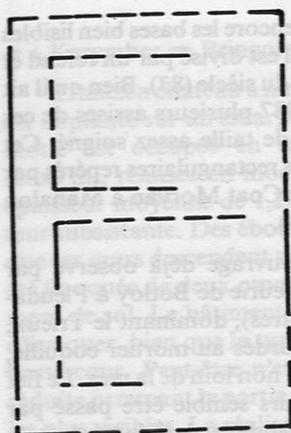
(78) R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale ; Concarneau, La Butte aux anglais », B.S.A.F., t. XCVI, 1968, p. 22-23.

(79) R. SANQUER, « Chronique antique et médiévale ; Saint Divy », B.S.A.F., t. XCV, 1967, p. 40-41.

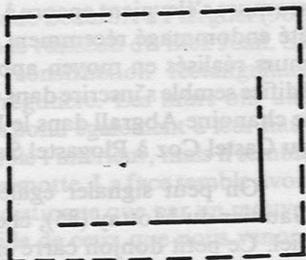
(80) R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale ; La motte féodale de Lamber », B.S.A.F., t. XCV, 1967, p. 37-38 et « Chronique d'archéologie antique et médiévale, Ploumoguier, Lamber », B.S.A.F., t. CVII, 1979, p. 82-86.

(81) Ibidem, t. CVII, 1979, p. 85.

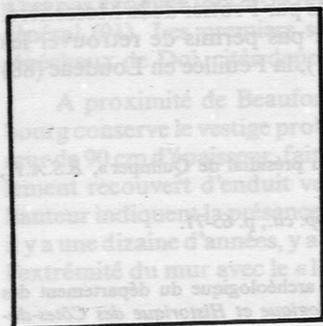
(82) Il n'est pas certain qu'il s'agisse du chef-lieu de cette seigneurie qui pouvait également se trouver à Penhars (H. BOURDE DE LA ROUGERIE, « Liste des juridictions



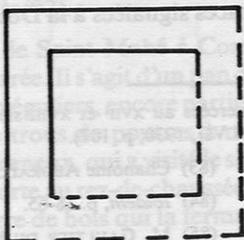
*Stang Rohan
à Pluguffan*



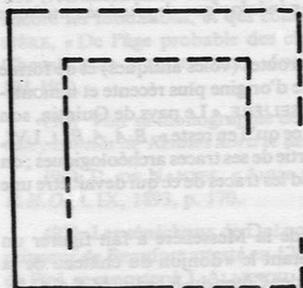
*Botloy
à Pleudaniel*



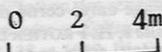
*La Butte aux Anglais
Concarneau*



*Luzuen
à Nizon*



*Les Verniers
à Liffré*



fan, implantée sur un éperon barré, conserve encore les bases bien lisibles d'un ouvrage rectangulaire (12,70x7,90 m). Il est divisé par un refend et ses murs s'élevaient encore à 3,50 m au début du siècle (83). Bien qu'il ait été endommagé récemment, on voyait en 1987 plusieurs assises de ces murs réalisés en moyen appareil de pierres de taille assez soigné. Cet édifice semble s'inscrire dans une série de plans rectangulaires repérés par le chanoine Abgrall dans le Finistère comme Coat Morvan à Mahalon ou Castel Coz à Plogastel Saint-Germain (84).

On peut signaler également un petit ouvrage déjà observé par Gaultier du Mottay (85), chef lieu de la seigneurie de Botloy à Pleudaniel. Ce petit donjon carré emmotté (7x8 mètres), dominant le Trieux, subsiste encore. Ses murs peu épais sont hourdés au mortier coquillé, comme souvent dans les constructions situées non loin de la mer. Le fief dont on ne connaît pas les premiers seigneurs semble être passé par alliance aux Tournemine, seigneurs de la Hunaudaye, dans le courant de la première moitié du XIV^e siècle. Le château endommagé durant les guerres de Succession ne paraît pas avoir été reconstruit (86). Plusieurs autres exemples de ce type sont mentionnés par Frotier de la Messelière. Leur visite en 1990 n'a malheureusement pas permis de retrouver les traces signalées à la Douve en Allineuc (87), la Feuillée en Loudéac (88)

exercées au XVII^e et XVIII^e siècles dans le ressort du présidial de Quimper», *B.S.A.F.*, t. LVII, 1930, p. 107).

(83) Chanoine ABRALL, « Mottes féodales », *op. cit.*, p. 65-71.

(84) *Ibidem*, p. 58-65.

(85) M. GAULTIER DU MOTTAY, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord*, t. I, 1883-1884, p. 293.

(86) Jeanne, femme de Charles de Blois, accorde réparation à Pierre de Tournemine en 1378 « pour les pertes faites par ses feus père et frères en la démolition de leurs chasteaux de Botloy, Lésardré et Jacson » (A. DU PAZ), *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, Paris, 1619, p. 152).

(87) « La Douve en Allineuc, plus éloignée de ces routes (voies antiques) et de forme quadrangulaire avec trace de donjon carré, est peut-être d'origine plus récente et remonterait seulement à la féodalité » (H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, « Le pays de Quintin, son passé, ce qu'il en reste », *B.A.A.B.*, t. LVI, 1946, p. 62). Actuellement le site a perdu une grande partie de ses traces archéologiques ; on y distingue simplement une vaste basse-cour avec au sud les traces de ce qui devait être une motte.

(88) Sur plan tiré de l'ancien cadastre, Frotier de la Messelière a fait figurer un ouvrage carré cerné de douve qu'il indique comme étant le « donjon du château de la Feuillée », H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, « Le Porhoët des Côtes-du-Nord », *M.S.E.C.N.*, t. LXXX, 1950, p. 51 et 54). Son aspect peut rappeler celui des Verniers à Liffré. Il était le centre de la baronnie de la Feuillée, berceau d'une famille de ce nom, citée dès le XIII^e siècle.

et à Kerymber en Bringolo (89).

L'ancien château à motte et basse-cour de Beaufort à Plerguer (90), est implanté sur un escarpement dominant le ruisseau du Biez Jean. Sa motte est occupée en totalité par une construction rectangulaire (26x9 m), réalisée en moellons de taille irrégulière. Les murs ont une épaisseur moyenne de 1,20 m, ce qui correspond également à leur hauteur subsistante. Des éboulements ont comblé l'intérieur, mais il semble que ces murs descendent sous le niveau de la motte. La face semble avoir été flanquée de deux ouvrages que l'on ne distingue que par un mouvement de sol. Le bâtiment diffère par sa taille de ceux que nous venons d'évoquer, bien que la typologie du site soit bien celle d'une motte avec basse-cour. Peut-être n'existait-il à l'origine qu'une construction plus réduite occupant la partie sud de la motte, là où les murs maçonnés sont les plus visibles. La réalisation semble, selon toute vraisemblance, antérieure aux guerres de Succession, le déplacement vers le site actuel du manoir pouvant être intervenu suite à ces guerres. La vieille forteresse n'est pas évoquée lors de la réformation de 1513, comme il est d'usage en général (91). Les premiers seigneurs de Beaufort paraissent issus des sénéchaux de Dol, cités depuis la fin du XI^e siècle (92).

A proximité de Beaufort, la petite motte de Saint-Mahé à Combourg conserve le vestige probable d'une tour carrée. Il s'agit d'un pan de mur de 90 cm d'épaisseur, fait de moellons très irréguliers, encore partiellement recouvert d'enduit vers l'intérieur. Des trous de poutres à mi-hauteur indiquent la présence d'un étage. M. Déceneux, qui a visité le site il y a une dizaine d'années, y a vu la trace d'une porte au rez-de-chaussée à l'extrémité du mur avec le « logement d'une barre de bois qui la fermait

(89) Frotier de la Messelière reprend ici Fréminville qui indique « Au milieu de son aire (retranchement elliptique) est le keep sur lequel était le donjon dont on distingue encore les fondations, et qui consistait en une tour carrée » (H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, « De l'âge probable des châteaux de terre », *M.S.E.C.N.*, t. LXV, 1933, p. 65; Chevalier de FRÉMINVILLE, *Antiquités de Bretagne; Côtes-du-Nord*, Brest, 1837 p. 191-192).

(90) Voir sa monographie détaillée dans C. AMIOT, *Châteaux de la Bretagne médiévale; comtés de Rennes nord et de Penthievre*, Mém Maît. Rennes II, 1986, p. 170 à 180.

(91) R. DE NANTES, « Autre réformation de l'évêché de Dol, pour l'année 1513 », *R.H.O.*, t. IX, 1893, p. 170.

(92) Les sénéchaux de Dol portent en effet le prénom d'Alain qui est celui du premier seigneur de Beaufort attesté en 1222 (D.M., Pr. t. I, c. 73). Pour la filiation des sénéchaux de Dol, se reporter à J. ALLENOU, *Histoire féodale des Marais, Territoire et Église de Dol*, Paris, 1917, p. 67, note 155. Alain, sénéchal de Dol, donne entre 1133 et 1142, l'église du Tronchet, situé à proximité de Beaufort, pour fonder l'abbaye du Tronchet (Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes 1881, t. II, p. 218).

de l'intérieur» (93). Ce pan de mur n'est pas sans rappeler celui qui existait, avant sa destruction en 1960, sur la motte du Haut-Sévaille à la Bouëxière (94). Saint-Mahé est mentionné en 1573 comme *emplacement de chasteau d'antiquité* et en 1621 *très ancienne ruine et emplacement de chasteau* (95). Les premiers seigneurs du lieu n'apparaissent qu'au XV^e siècle (96).

M. Brand'honneur, dans son étude sur les mottes de la baronnie de Vitré (97), n'a pas retrouvé le «caveau rectangulaire» emmotté mentionné par Orain sur la motte de la Marche au Pertre (98). Selon cet auteur, ce «caveau» était couvert d'une voûte ogivale du XII^e ou XIII^e siècle. Cette mention faite par Orain, auteur peu fiable, paraît bien originale pour que l'on puisse y voir avec certitude les substructions d'un donjon quadrangulaire. Plus véridique semble l'existence de celui de Brie, dans la commune de ce nom, qui occupait l'angle nord-ouest d'une vaste plateforme quadrangulaire dominant le ruisseau de l'Isse. Le cadastre de 1836 permet de restituer cette plateforme mais ne figure pas le donjon. Il nous est connu grâce à Guillotin de Corson (99) qui retranscrit les informations données par son propriétaire de l'époque, Gaultier du Mottay. Sans en préciser la taille, il indique qu'il était encore haut de 3 m à la Révolution. Le premier seigneur de Brie est cité en 1096 (100). L'église située à proximité présente encore un chevet plat, attribuable au XI^e siècle (101).

L'implantation du donjon de Brie est à comparer à celle du donjon de la Houssaye, à Saint-Maden. Ce dernier repose également sur une

(93) M. DECENEUX, *Manoirs gothiques bretons de 1363 à 1420 : essai sur quelques structures particulières d'habitat*, Th. 3e c., Rennes II, 1982, p. 47.

(94) M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Patrimoine archéologique de Bretagne, 1990, p. 49.

(95) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, «Combour, étude historique», *B.M.S.A.I.V.*, 1899, p. 87-88.

(96) *Ibidem*, p. 88, Jean Mahé, chanoine puis évêque de Dol en 1266, fils d'Even, chevalier, est-il à mettre en relation avec ce site? (F. DUINE, *La métropole de Dol*, Paris, 1916, p. 142).

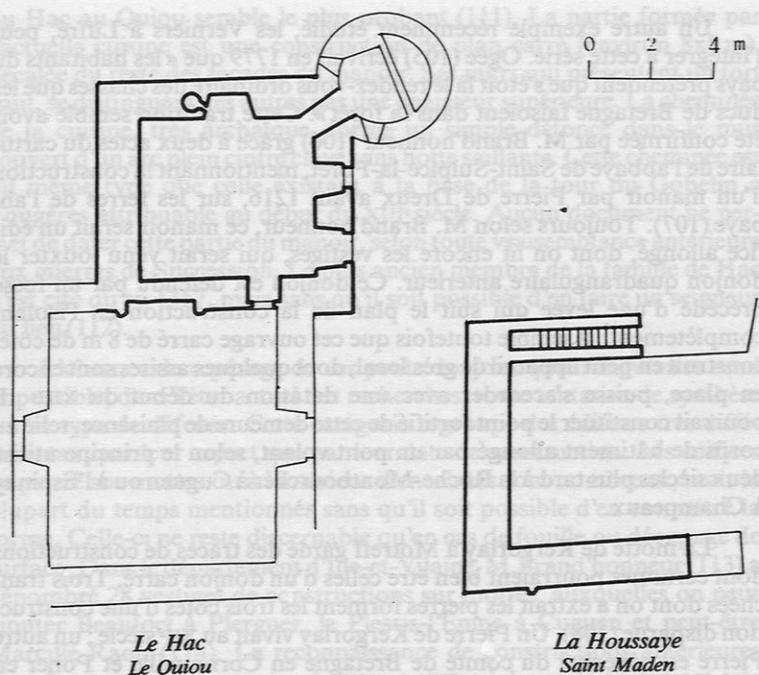
(97) M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes dans la baronnie de Vitré, à la lumière de l'archéologie et des textes*, Mém. Maît. Rennes II, 1988, p. 142-143.

(98) A. ORAIN, *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1882, p. 281.

(99) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, t. II, 1897, p. 84.

(100) *Ibidem*, p. 84.

(101) R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 233.



Le Hac
Le Quiou

La Houssaye
Saint Maden

plateforme quadrangulaire (environ 35x35 m), entourée de profondes douves. Implanté au centre du front est, il conserve trois de ses faces en partie, jusqu'au niveau du premier étage. Cette tour carrée de 9 m de côté, construite en appareil de moellons très irrégulier, est fortement talutée à sa base. Une volée d'escalier droite, très étroite, reliait le rez-de-chaussée à l'étage. M. Déceneux qui a visité le site il y a une dizaine d'années (102), indique qu'il était aveugle au rez-de-chaussée et uniquement accessible à partir de l'étage ; hypothèse qu'en l'état actuel des vestiges, il est impossible de confirmer. La Houssaye, maison seigneuriale de la paroisse (103), a produit une famille connue depuis Eustache, maréchal de Jean IV en 1379 (104).

(102) M. DECENEUX, *Manoirs gothiques...*, op. cit., p. 47.

(103) H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *Le Poudouvre et le canton de Dinan est*, Saint-Brieuc, 1948, p. 43.

(104) D.M., *Pr.*, c. 218. Vu le rang de son premier auteur, la famille est certainement implantée sur le lieu depuis plusieurs générations.

Un autre exemple récemment étudié, les Verniers à Liffré, peut s'intégrer à cette série. Ogée (105) écrivait en 1779 que « les habitants du pays prétendent que s'étoit là le rendez-vous ordinaire des chasses que les ducs de Bretagne faisoient dans la forêt ». Cette tradition semble avoir été confirmée par M. Brand'honneur (106) grâce à deux actes du cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, mentionnant la construction d'un manoir par Pierre de Dreux avant 1216, sur les terres de l'abbaye (107). Toujours selon M. Brand'honneur, ce manoir serait un édifice allongé, dont on lit encore les vestiges, qui serait venu jouxter le donjon quadrangulaire antérieur. Ce donjon est défendu par un fossé précédé d'une levée qui suit le plan de la construction en l'isolant complètement. Il semble toutefois que cet ouvrage carré de 8 m de côté, construit en petit appareil de grès local, dont quelques assises sont encore en place, puisse s'accorder avec une datation du début du XIII^e. Il pourrait constituer le point fortifié de cette demeure de plaisance, relié au corps de bâtiment allongé par un pont volant, selon le principe utilisé deux siècles plus tard à la Roche-Montbourcher à Cuguen ou à l'Espinay à Champeaux.

La motte de Kergorlay à Motreff garde des traces de constructions dont certaines pourraient bien être celles d'un donjon carré. Trois tranchées dont on a extrait les pierres forment les trois côtés d'une construction disparue (108). Un Pierre de Kergorlay vivait au XII^e siècle ; un autre Pierre est sénéchal du comte de Bretagne en Cornouaille et Poher en 1258 (109). Le site est en ruine au XV^e siècle, sans doute suite à l'extinction de la branche aînée à la fin du XIV^e siècle.

Bien qu'il soit difficile de juger de sa qualité défensive, un autre type de construction quadrangulaire, qui peut être intégré à cette série, a été mis en évidence par G. Meirion-Jones : la maison-tour (110). L'exemple

(105) M. OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, t. II, 1779, p. 422.

(106) M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine...*, op. cit., p. 70-71.

(107) D. ANGER, « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt », *B.M.S.A.I.V.*, t. XXXIV, 1905, p. 179-180. Il est peut-être question de ce manoir dans un autre acte de 1316 (*Ibidem*, p. 220).

(108) Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France, Finistère, *Carhaix Plouguer*, Paris, 1969, p. 13.

(109) A. MOUSSET, *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne*, Paris, 1921.

(110) M. JONES *et al.* « Un des grands manoirs bretons : le château de Hac au Quiou », *Le pays de Dinan*, t. X, 1990, p. 171-207.

du Hac au Quiou semble le plus probant (111). La partie formée par l'actuelle cuisine est une construction de plan carré (environ 8x8 m), décalée du reste des façades du manoir. Ses murs qui présentent un fort fruit, se distinguent des autres par une épaisseur supérieure. La cheminée de la cuisine, très archaïque, forme un simple défoncé dans le mur couvert d'un arc plein cintre clavé sans hotte saillante. Cette cheminée est du même type que celle existant à la base de la tour du Gobelin à Fougères attribuable au début du XIII^e siècle. Aucun document ne permet de dater cette partie du manoir, selon toute vraisemblance antérieure aux guerres de Succession. Le plus ancien membre de la famille de Hac n'est cité qu'en 1357, mais sans qu'il soit possible d'en faire un seigneur du lieu (112).

L'absence de repérage de ces petits donjons quadrangulaires rend impossible, dans l'état actuel des recherches, toute tentative de synthèse sur ce type de défense. Cette catégorie regroupe des édifices très différents tant par leur aspect que par leur date de construction. Les édifices de pierre sur mottes ou à l'intérieur d'enceintes sont nombreux, mais la plupart du temps mentionnés sans qu'il soit possible d'en connaître la forme. Celle-ci ne reste discernable qu'en cas de fouille ou décapage de surface. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, M. Brand'honneur (113) a dénombré 28 vestiges de constructions sur mottes, auxquelles on peut ajouter Beaufort à Plerguer, le Plessis-l'Épine à Cuguen et peut-être Marcillé-Raoul (114). La reconnaissance de constructions antérieures dans les nombreux manoirs du XV^e et XVI^e siècles reste également très délicate, comme le montre les recherches entreprises par l'Inventaire de Bretagne et l'équipe du professeur Meiron-Jones (115). Il est difficile sur

(111) Les autres exemples cités par Meiron-Jones, comme la Roche-Jagu, (G.I. MEIRON-JONES, « The field evidence », *The seigneurial domestic buildings of Brittany, First interim report*, 1983-1985, p. 67), le Boisriou l'Abbé, Coatliquer à Trégrom, ou Coadelan à Prat, (M. JONES *et al.*, « The seigneurial domestic buildings of Brittany: a provisional assessment », *The antiquaries Journal*, vol. LXIX, part. I, 1989, p. 82 et 83), sont à considérer avec prudence. La date de la partie ancienne de Coadelan correspondant aux années 1304-1316 est intéressante; il serait toutefois souhaitable d'en connaître l'origine (*ibidem*, p. 83).

(112) M. JONES *et al.*, Un des grands manoirs... *op. cit.*, p. 175, d'après D.M., *Pr.* t. I, c. 1504.

(113) M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, *op. cit.*, p. 18 à 26.

(114) En 1164 dans un accord entre Robert III de Vitré et les religieux de Marcillé, il est question du château de Marcillé et de sa tour, inondés par un étang (Abbé GUILLOTIN DE COURSON, *Pouillé...*, *op. cit.*, t. II, p. 419).

(115) Cahier de l'Inventaire à paraître sur le manoir breton et G.I. MEIRON-JONES, « The field evidence », *The seigneurial domestic buildings of Brittany...*, *op. cit.*, p. 21-35; M. JONES *et al.*, « The seigneurial domestic buildings of Brittany; a provisional assessment... », *op. cit.*, p. 73-110.

de telles données de tenter une chronologie, d'autant que ces constructions de pierre ont pu succéder à des ouvrages de bois durant une période de plus d'un siècle. De même, l'abandon du donjon au profit du château, s'il s'agit d'un seigneur important, ou du manoir pour les fiefs secondaires, est difficile à dater et varie considérablement en fonction du rang du constructeur. Quelques donjons de pierre sur motte ont fait suite à des constructions en bois à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, comme ceux de Leskelen ou de Lamber. Cette période de mutation reste à confirmer par d'autres exemples. Comme l'ont montré R. Grand et A. Chédeville (116), la construction d'églises en pierre jusqu'au milieu du XI^e siècle dans le diocèse de Rennes a nécessité plusieurs fois l'appel à un savoir étranger, comme celui des moines de l'abbaye Saint-Florent de Saumur. La construction d'un édifice en pierre fut peut-être impossible à réaliser par les populations locales jusqu'à la fin du XI^e siècle (117). Le problème devait donc être le même pour l'édification des premiers donjons qui ne diffèrent pas fondamentalement par leur taille des petits édifices religieux. Il est probable que les premières fortifications de pierre aient été, selon le schéma classique, de plan approximativement carré dans un souci de facilité de réalisation. Hormis les exemples gallo-romains, les premières tours circulaires datées ne sont jamais antérieures au XIII^e siècle.

Pour ce qui est de l'abandon de ces petits donjons quadrangulaires, on observe dans le cas de grands châteaux, une série de déplacement de sites à la fin du XII^e siècle : Bécherel en 1164-1167 (118), Marcillé-Robert avant 1161 (119). Cette période peut correspondre à une mutation dans la façon de se défendre, qui commence à rendre caduc pour les plus grands seigneurs l'usage du donjon sur motte. Les premiers grands châteaux de pierre commencent à se construire mais ne sont guère attestés avant le début du XIII^e siècle. Quant à l'abandon du donjon au profit d'un manoir, il peut se faire beaucoup plus tard à la fin du XIV^e ou XV^e siècle, comme à Leskelen (120) ou à Saint-Mahé (121).

(116) R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 58-59 ; A. CHÉDEVILLE, « Construction d'églises en pierres au XI^e siècle dans le diocèse de Rennes », *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age en Bretagne*, Rennes, 1983, p. 107-109.

(117) A Mouazé en 1086, les propriétaires de l'église détruite par les guerres demandent aux moines de l'abbaye Saint-Melaine de venir la relever (*Ibidem*, p. 108).

(118) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, p. 369.

(119) *Ibidem*, p. 419.

(120) J. IRIEN, « Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec : le castel Saint-Ténénan », *B.S.A.F.*, t. CIX, 1981, p. 118.

(121) Les bâtiments du manoir situé dans la basse-cour ne sont pas antérieurs au XV^e siècle.

Les relevés permettent d'observer trois courants au sein de cette seconde catégorie d'édifice. Un premier qui regroupe les ouvrages de taille supérieure à 10 m et qui possèdent des murs épais comme Leskelen, Castennec, Beaufort, Lamber et la Haye. Un second, qui regroupe les donjons de taille inférieure à 10 m n'offrant que des murs peu épais de moins de 1,30 m et les donjons de plan franchement rectangulaire comme Stang Rohan. Le rapport de ces trois types avec l'assiette — motte de petite taille, motte de grande taille ou enceinte — n'est guère probant. L'adaptation postérieure de la construction en pierre sur le site peut expliquer cette disparité. Il est difficile, hormis pour Leskelen et Beaufort, de trouver une relation entre le fief ou le seigneur et l'importance de la construction. Plusieurs de ces donjons présentent des bases emmottées, comme Luzuen, Botloy, La Haye et peut-être Beaufort.

*
* *

La Bretagne n'est donc pas totalement dénuée de donjons quadrangulaires. Il semble que l'influence plantagenaise que l'on pouvait soupçonner ne se soit pas véritablement faite sentir, à en juger par la diversité des partis architecturaux. La destruction de la plupart de ces donjons laisse en suspend beaucoup de données, notamment celles qui concernent l'aspect des contreforts. L'influence de l'architecture des régions de la Loire et poitevine-saintongeaise que l'on observe dans les grands édifices religieux bretons ne se retrouve que très atténuée dans les ouvrages militaires. Les donjons carrés de petite taille paraissent former un ensemble plus proprement breton, certes modeste, mais à l'image de l'architecture religieuse romane dont rares sont les exemples qui peuvent véritablement rivaliser avec les créations des autres pays de l'Ouest. La maladresse des premiers maîtres d'œuvre s'y lit facilement, comme dans le plan irrégulier de Leskelen. Ces hésitations semblent être exprimées dans les murs doublés de Lamber prévus semble-t-il pour accroître la solidité des faces extérieures (122). Ces petits donjons quadrangulaires, qui restent encore à repérer paraissent avoir constitué un type de logement défensif particulièrement prisé pour les châteaux de second rang, de la fin du XI^e jusqu'au XIV^e siècle.

Christophe AMIOT

(122) R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale; Ploumouguer, Lamber, *B.S.A.F.*, t. CVII, 1979, p. 84.

RÉSUMÉ

La Bretagne n'est pas totalement dépourvue de donjons quadrangulaires antérieurs à 1350. Les vestiges observés se répartissent en deux types : les ouvrages de vastes dimensions rivalisant avec les grands donjons du royaume et les petits édifices de proportions plus modestes. Les grands ouvrages comme La Gacilly ou Montfort ne sont connus que par des descriptions sommaires qui souvent se contredisent. Hédé, dont les vestiges sont encore importants, pose d'évidents problèmes de datation. Ces exemples doivent cependant former avec La Roche-Maurice les premières grandes réalisations bretonnes entreprises à la fin du XII^e siècle. Trémazan, tour maîtresse la mieux conservée, ne vient que tardivement, peu avant le milieu du XIV^e siècle, clore cette série.

Les ouvrages de taille plus modeste, chef-lieu de seigneuries secondaires comme Leskelen, Stang Rohan, Beaufort ou Saint-Mahé, sans doute autrefois très nombreux, reflètent certainement mieux l'image de la fortification bretonne antérieure aux guerres de Succession. Si certains d'entre eux peuvent remonter à la fin du XI^e siècle, leur utilisation semble s'être prolongée tardivement souvent jusqu'au milieu du XIV^e siècle et parfois même au-delà, inclus dans des constructions postérieures.